Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Albert Graf ; André Mach ; Jean Meylan ; Stéphane Michel ; Charles-Denis Perrin ; Elena Torriani ; Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Caroline Alvarez ; Xavier de Haller ; Nicolas Gillard ; Claude Grin.

Membre démissionnaire : --

Membres présents	88
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

_____

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 55 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

_____

Interpellation

de M. François Huguenet (Les Verts) : « Taxe de raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées, calculée selon la valeur ECA : une taxe unique pas toujours équitable ? »

Discussion

M. François Huguenet (Les Verts) qui dépose une résolution ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux.

Résolution
Dépôt

« Dans le cadre de la révision en cours du Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, le Conseil communal souhaite :

- *que la Municipalité rétablisse l'égalité de traitement face à la taxe de raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées, en supprimant la faille actuelle permettant de s'y soustraire ou de la réduire lors d'une taxation complémentaire.*
- *que la Municipalité favorise les travaux à plus value environnementale, en mettant en place un système de taxation aussi incitatif que possible en la matière.*
- *que la Municipalité favorise l'information en amont des propriétaires, afin qu'à l'approche de travaux d'une certaine importance, ceux-ci soient totalement conscients des taxes dont ils devront s'acquitter et puissent prévoir les montants nécessaires. »*

Vote s/résolution

Le Conseil, par une majorité de oui, et 5 abstentions, **approuve** la résolution déposée par M. François Huguenet (Les Verts).

_____

Interpellation	de M. Yves Ferrari (Les Verts) : « Du vote du Conseil communal à la réalisation : la vente de parcelles à Montblesson »
Discussion	M. Yves Ferrari (Les Verts) qui dépose une résolution; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Silvia Zamora, Directrice de Culture, Logement et Patrimoine (CLP) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Mme Silvia Zamora, Directrice de CLP; M. Yves Ferrari (Les Verts); Roland Ostermann (Les Verts); M. Serge Segura (LE) ; Mme Silvia Zamora, Directrice de CLP ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; Mme Silvia Zamora, Directrice de CLP ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Serge Segura (LE) ; Mme Silvia Zamora, Directrice de CLP ; M. Alain Hubler (AGT); M. Philippe Mivelaz (SOC); M. Serge Segura (LE); Mme Silvia Zamora, Directrice de CLP.
Résolution Dépôt	*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité respecte scrupuleusement les décisions prises par notre conseil lors du vote du préavis 2005/77 pour les deux villas qui sont encore en procédure de construire avant la vente. »*
Vote s/résolution	Le Conseil, par 12 oui, 54 non, et 15 abstentions, **refuse** la résolution déposée par M. Yves Ferrari (Les Verts).

Interpellation urgente	de Mme Florence Germond (SOC) : « Enrichissement personnel à la direction des travaux – quels contrôles ?»
Discussion	M. Olivier Français, Directeur de Travaux (TRX); Mme Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; M. Jean-Yves Pidoux, Directeur des Services Industriels ; Mme Solange Peters (SOC) ; Mme Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts) ; M. Serge Segura (LE) ; Mme Florence Germond (SOC) qui dépose une résolution ; M. Olivier Français, Directeur de TRX; M. Roland Ostermann (Les Verts) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports (SPS) ; M. Serge Segura (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose une résolution ; M. Alain Hubler (AGT) ; Mme Florence Germond (SOC) qui modifie sa résolution ; Mme Solange Peters (SOC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, Directeur de TRX.
Résolution Germond Dépôt	*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fixe désormais des règles précises en matière d'achat d'objets appartenant à la Ville par des employés communaux ~~interdisant en particulier des pratiques d'enrichissement personnel~~. »*
Résolution Voiblet Dépôt	*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité édicte des règles dans la vente ou la liquidation de véhicules ou matériel usagés pour tous les services de la Ville. »*

Vote s/résolution Germond

Le Conseil, par 44 oui, 18 non, et 15 abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Florence Germond (SOC).

Vote s/résolution Voiblet

Le Conseil, par 53 oui, 9 non, et 22 abstentions, **accepte** la résolution déposée par M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Rapport s/ préavis

Préavis 2009/60 : Avenue Pierre-Decker. Remplacement des conduites industrielles. Reconstruction de la chaussée et des trottoirs, réaménagement des espaces publics.

Rapportrice : Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts)

Discussion

M. Jean-François Cachin (LE) ; M Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Raphaël Abbet (UDC); Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, Directeur des Services Industriels (SI) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux (TRX); M. Jean-Yves Pidoux, Directeur des SI.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 3'150'000.– pour financer le remplacement des canalisations industrielles, le réaménagement de la chaussée, des trottoirs et l'espace public de l'avenue Pierre-Decker, réparti comme suit :

   a) Fr. 1'230'000.– pour le Service des routes et de la mobilité (génie civil, signalisation et marquage) ;
   b) Fr. 980'000.– pour **eau**service ;
   c) Fr. 330'000.– pour le Service d'assainissement ;
   d) Fr. 142'000.– pour le Service de l'électricité (éclairage public et réseau souterrain) ;
   e) Fr. 328'000.– pour le Service du gaz et du chauffage à distance
   f) Fr. 140'000.– pour le Service des parcs et promenades ;

2. d'amortir annuellement les dépenses ci-dessus, à raison de :

   a1) Fr. 57'500.– par la rubrique 4201.331 du Service des routes et de la mobilité ;
   a2) Fr. 16'000.– par la rubrique 4201.331 du Service des routes et de la mobilité ;
   b) Fr. 49'000.– par la rubrique 4700.331 de **eau**service ;
   c) Fr. 33'000.– par la rubrique 4602.331 du Service d'assainissement ;
   d1) Fr. 2'300.– par la rubrique 76463.331 du Service de l'électricité ;
   d2) Fr. 1'900.– par la rubrique 76702.331 du Service de l'électricité ;
   e1) Fr. 6'800.– par la rubrique 74153.331 du Service du gaz ;
   e2) Fr. 13'000.– par la rubrique 74251.331 du Service du chauffage à distance ;
   f) Fr. 14'000.– par la rubrique 6600.331 du Service des parcs et promenades ;

3. de faire figurer sous les rubriques 4201.390, 4700.390, 4602.390, 76463.322, 76702.322, 74153.322, 74152.322 et 6600.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du présent préavis.

_____

Clôture

La séance est levée à 22h20.

_____

Le président : Le secrétaire ad interim :

…… ……